



Contrôleur plantes - Poste de Contrôle frontalier Bierset (m/f/x)

CFG20043

Contenu de la fonction

C'EST UNE BONNE CHOSE QUE VOUS SOYEZ LÀ ! Car en tant que contrôleur, vous êtes indispensable à l'AFSCA et constituez une valeur ajoutée pour notre société. **Nous nous efforçons de garantir ensemble une chaîne alimentaire** belge des plus sûres !

Dès votre entrée en fonction, nous vous soutenons par de solides **formations**. Vous suivez un trajet de formation et de certification spécifique à la fonction de **contrôleur**.

En tant que contrôleur dans un poste d'inspection frontalier,

- Vous réalisez des **contrôles sur les biens et les plantes en provenance de pays tiers** (= pays n'appartenant pas à l'Union européenne), pour lesquels vous vérifiez si la législation nationale et européenne est respectée.
- Vous effectuez des contrôles dans le cadre de la mise en œuvre du **plan de contrôle**, de demandes de **certificat d'autorisation** ou d'un renouvellement de celles-ci.
- Vous menez **3 types de contrôles** : des contrôles documentaires, des contrôles d'identité et des contrôles physiques.
- Lorsque les conditions d'importation sont respectées et qu'il n'y a pas de risque pour la santé publique ou pour la santé des animaux et des plantes, vous **délivrez un certificat d'entrée**.
- Vous **prenez des mesures** si les expéditions ne sont pas conformes : avertissements, procès-verbaux et saisie de marchandises. Il n'est pas toujours facile de prendre de telles mesures. C'est pourquoi il est important que vous **soyez assertif**.
- Vous êtes responsable du **travail administratif** qui fait suite au contrôle (rédaction de rapports de contrôle, certificat d'autorisation, classement, rapportage). Vous consacrez environ la moitié de votre temps des tâches administratives.
- Vous travaillez avec d'autres administrations ou avec les autorités régionales et locales pour optimiser les contrôles dans leur ensemble.
- Vous travaillez dans le cadre de la certification ISO 9001 et de l'accréditation ISO 17020. Vous suivez les procédures existantes et proposez des améliorations.

L'exécution de cette fonction nécessite des **heures de travail irrégulières** et l'utilisation de votre propre véhicule. Vous effectuez des **contrôles le soir, la nuit ou le week-end**.

Vous travaillez dans un environnement de travail bruyant et aux conditions de température changeantes.

Plus d'info sur la fonction ?

Secrétariat de la direction régionale DG contrôle
AFSCA
Tél : 02/211.84.95
Courriel : unic@afsca.be

Plus d'info sur la procédure de sélection?

Elodie De Nil – Responsable de sélection
AFSCA - Selor
Tel : 02/211.88.49
Courriel : elodie.denil@favv-afsca.be

Employeur

Nous constituons une réserve de recrutement pour le [poste de contrôle frontalier de Bierset](#) qui dépend de l'[Unité Locales de Contrôle \(ULC\)](#) de Liège. Les ULC font partie de la [Direction générale du Contrôle de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire](#).

En cas de réussite, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère pour cette fonction.

Actuellement, il y a 1 poste vacant au sein du **poste de contrôle frontalier de Bierset (ULC Liège)**.

Au sein de l'administration centrale du contrôle et au sein de chaque ULC, trois services ont été créés sur base d'un classement de tous les opérateurs actifs dans la chaîne alimentaire selon leur activité et leur système d'autocontrôle.

Les trois secteurs sont :

1. Le secteur **production primaire** : constitué du secteur de la production végétale et de la production animale (contrôles dans les exploitations agricoles détentrices d'animaux de production, échantillonnage des produits laitiers, des oeufs et des aliments pour animaux, contrôles dans les abattoirs, contrôle des végétaux et produits végétaux, ...). Au sein de l'ULC de Bruxelles, les tâches normalement dévolues au secteur de la production primaire, peu nombreuses, sont assurées par le secteur de la transformation.
2. Le secteur **transformation** (réalisation d'inspections concernant la viande, le poisson et les établissements alimentaires de transformation de produits tant animaux que végétaux, aliments pour animaux, engrais et pesticides, ...)
3. Le secteur **distribution** (contrôles e.a. de boulangeries, boucheries, dans le commerce de détail, le commerce de gros, l'horeca ; ces contrôles concernent l'hygiène, la traçabilité, la notification obligatoire, ...)

Outre les ULC, il existe également l'**Unité de Contrôle Thématique PCF (Poste de Contrôle Frontalier)**. Ce sont les aéroports, ports maritimes et autres points d'importation où sont effectués des contrôles à l'importation d'animaux vivants, de produits d'origine animale, de plantes et de produits d'origine végétale provenant de Pays-Tiers et pénétrant ainsi dans notre pays, et donc également dans le marché unique européen.

L'AFSCA a pour missions principales :

- Le contrôle, l'examen et l'expertise des denrées alimentaires et de leurs matières premières à tous les stades de la chaîne alimentaire ;

- Le contrôle et l'expertise lors de la production, de la transformation, de la conservation, du transport, du commerce, de l'importation et de l'exportation des denrées alimentaires et de leurs matières premières, ainsi que des sites où se passent ces opérations ;
- L'octroi des agréments et des autorisations pour pouvoir exercer certaines activités dans la chaîne alimentaire ;
- L'intégration, l'élaboration et le contrôle de systèmes de traçabilité et d'identification des denrées alimentaires et de leurs matières premières dans la chaîne alimentaire ainsi que leur contrôle ;
- La communication avec les secteurs et consommateurs.

Vous voulez en savoir plus sur l'[AFSCA](#)? Consultez notre fiche de présentation "[L'AFSCA en bref](#)" et nos [valeurs](#)

Profil

Compétences

Compétences comportementales

- Vous analyser de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.
- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises. Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.
- **Vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.**

Compétences techniques

- Vous disposez d'une bonne connaissance générale des principes de base en matière de sécurité alimentaire : traçabilité, notification obligatoire, auto-contrôle, HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points), risques liés à la chaîne alimentaire.
- Vous avez de bonnes capacités de communication écrite.
- **Vous avez de bonnes capacités de communication orale.**

Une bonne **motivation** est également importante.

Attention ! Les compétences en gras et votre motivation sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction.

Si les compétences "gérer le stress" ou "communication orale" ne répondent pas aux exigences de cette fonction, vous ne pourrez pas réussir cette sélection et ne serez pas repris dans la liste des lauréats. La motivation a une valeur plus importante dans le score final. (X2)

Atouts

- La fonction impose des déplacements quotidiens. Vous disposez d'un permis de conduire B et d'un véhicule

Conditions de participation

1. Diplôme requis à la date limite d'inscription :

Diplôme de l'enseignement supérieur (p.ex. graduat, bachelier professionnalisant, ingénieur technicien, candidature, bachelier de transition) délivré par une haute-école ou une université belge après au moins 2 ou 3 ans d'études dans l'une des orientations suivantes:

- Sciences biologiques, biotechnologie ou biologie médicale
- Bioingénierie, agronomie

Téléchargez votre diplôme dans le C.V. en ligne de votre compte 'Mon Selor' au moment de l'inscription. Faute de quoi, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.

- Vous participez sous réserve lorsque :
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à Selor.
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :**
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de Selor avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact Selor »).

2. Expérience requise à la date limite d'inscription :

Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine phytosanitaire ou de la sécurité alimentaire de minimum 1 année dans au moins 1 des tâches reprises ci-dessous :

- Le contrôle, la production ou la vente dans le secteur primaire végétal
- Le contrôle qualité dans le secteur alimentaire
- L'audit

Complétez votre C.V. en ligne de la manière la plus complète en tenant compte de la « Vérification des conditions de participation » sous la rubrique « Procédure de sélection » et ce avant la date limite d'inscription.

Offre

Conditions de travail

Vous serez engagé dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'un an (renouvelable en cas d'évaluation favorable) dans le grade d'expert technique (niveau B), avec l'échelle de traitement correspondante (B1).

Rémunération

Traitement de départ minimum : 29.255,76 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises). Une indemnité mensuelle équivalente à maximum 261,15 €/mois (montant pour 2020 indexé) est prévue.

Avantages

- Indemnité kilométrique (0,3542 EUR/km) pour les déplacements professionnels effectués au sein du champ d'action de votre ULC d'affectation et assurance omnium pour les déplacements professionnels.
- Possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- Assurance hospitalisation prise en charge par l'employeur
- Nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de travail)
- Intervention dans les frais de télécommunication et de connexion internet au domicile
- Horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- Possibilité de récupération des heures supplémentaires prestées
- 26 jours de congé par an
- Divers avantages sociaux
- Avantages et offres intéressantes grâce à la plateforme Benefits at Work
- Valorisation possible de l'expérience professionnelle particulièrement utile pour la fonction

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur [FedWeb](#), le portail du personnel fédéral.

Procédure de sélection

Important

- **Consultez régulièrement l'onglet 'Mes procédures de screening'** de votre compte en ligne Mon Selor afin de vérifier si les inscriptions aux épreuves sont ouvertes.
- **Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux épreuves uniquement pendant la période d'inscription** mentionnée dans l'onglet 'Mes procédures de screening'. Passé ce délai, si vous n'êtes pas inscrit, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.
- **Si vous ne pouvez pas vous présenter à la session à laquelle vous vous êtes inscrit**, vous devez vous désinscrire au plus tard 1 heure avant le début du test. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous désinscrire au plus tard la veille de l'épreuve. Pour ce faire, dans votre compte en ligne, cliquez sur le lien d'annulation qui se trouve juste à côté de la date que vous avez choisie. Vous pourrez alors choisir une autre session, pour autant que d'autres sessions soient encore disponibles.
- **En cas de problème lors de votre inscription à une épreuve**, veuillez prendre contact avec la personne de contact mentionnée dans la rubrique « Données de contact Selor » le plus rapidement possible et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.
- **Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve**, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

Tests de sélection

1. Vérification des conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer des diplômes requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base du C.V. en ligne tel qu'il aura été complété dans « Mon Selor » à la date limite d'inscription.

A quoi devez-vous être attentif ?

Complétez votre C.V. dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez.

Si vous postulez pour un emploi pour lequel une expérience est requise, nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle dans votre C.V. Ce sont ces données qui sont utilisées par nos responsables de sélection pour le screening qualitatif des C.V.

2. Screening spécifique à la fonction

Event unique: [Épreuve informatisée](#) (90 min) + test écrit (30 min) + [Entretien](#) (60 min)

Ces épreuves se dérouleront lors d'un unique événement regroupant: épreuve informatisée, test écrit, et entretien.

A l'aide d'un test informatisé, les compétences résoudre des "problèmes" et "analyser l'information" seront mesurées. Ce test est un test de dossier. Vous devez traiter des dossiers et ensuite répondre à des questions portant sur ces dossiers.

A l'aide d'un test écrit, vos compétences communicationnelles écrites seront mesurées.

L'entretien évalue si vos compétences comportementales et techniques (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Selor » sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins **60 points sur 120 (au total des 3 tests)**.

Cette épreuve se déroulera à partir du mois de septembre 2020. Ce timing vous est transmis sous réserve.

Via l'onglet « Mes messages et tâches » de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à à l'événement. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous remplissez les conditions de participation. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Renseignez-vous auprès du correspondant de Selor (voir « Données de contact Selor »).

[Tests et résultats](#)

Vous trouverez toutes les informations relatives au déroulement concret de la procédure, à vos résultats et aux étapes suivantes de la procédure dans votre compte en ligne « Mon Selor ». Votre compte en ligne est le seul endroit qui centralise toutes ces informations de manière fiable. Vérifiez donc régulièrement votre compte en ligne où vous retrouverez toutes les informations relatives à vos sélections.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be_rubrique>Contact.

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez bénéficier des mesures suivantes :

- **demandeur des aménagements raisonnables de la procédure de sélection.** Vous devez mentionner ceci au moment de l'inscription à la sélection, via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne sous la rubrique 'Données personnelles'. Donnez-nous un maximum de détails sur les difficultés que vous rencontrez et indiquez-nous également les aménagements qui pourraient vous aider à les surmonter (par exemple : grand écran, programme de synthèse vocale, ...).

Procédure

Etape 1 : cochez l'option « Je souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables »

Etape 2 : décrivez votre handicap/trouble/maladie

Etape 3 : téléchargez une attestation de votre handicap/trouble/maladie (en cas de problème prenez immédiatement contact à l'adresse suivante : diversity@bosa.fgov.be)

Etape 4 : cochez les adaptations raisonnables dont vous souhaiteriez pouvoir bénéficier et expliquez pourquoi vous pensez avoir besoin de ces adaptations.

Important : Les étapes 1 à 4 (incluse) doivent impérativement être entièrement en ordre au moment où vous postulez et avant de choisir une date de participation (sinon votre dossier ne pourra pas être analysé et aucun adaptation raisonnable ne pourra être prévue)

- être classé si vous le demandez dans la liste de recrutement spécifique pour des lauréats présentant un handicap **en cas de réussite aux sélections statutaires fédérales**. Les services publics qui atteignent moins de 3% de leur quota sont obligés de consulter les candidats de ces réserves en priorité.
- **Demander concrètement des aménagements du poste de travail lors de l'engagement.** Si vous souhaitez des aménagements du poste de travail, vous pouvez en informer votre futur employeur au moment de votre entrée en service. Attention, votre futur employeur n'en sera pas informé automatiquement. Chaque fois que vous recevrez une offre d'emploi, vous pourrez télécharger un formulaire de demande d'adaptations du poste de travail. Vous devrez le compléter et l'envoyer personnellement par e-mail à votre futur employeur.

Téléchargez également votre attestation officielle et valide de votre handicap au moment de l'inscription à la sélection.

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Vous êtes enceinte ou vous allaitez votre enfant et vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ?

Par exemple : vous avez besoin d'un local à part pour une pause d'allaitement ?

Prenez contact avec diversity@bosa.fgov.be (au moins 1 semaine avant la date du test) afin que nous puissions prévoir les adaptations raisonnables à temps.

Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Vous serez repris sur la liste des lauréats si vous avez réussi le screening spécifique à la fonction.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de lauréats, valable 1 an, sera établie.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Postuler => uniquement via le site www.selor.be

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 3 août 2020 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mon Selor'. Nous procédons au screening du C.V. tel qu'il se trouve dans '[Mon Selor](#)' à la date limite d'inscription. Nous procédons également au screening du diplôme que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Vous ne pouvez pas postuler via fax ou e-mail.

Comment télécharger votre diplôme ?

Vous pouvez télécharger votre diplôme dans votre C.V. en ligne (avant la date limite d'inscription) dans l'un des formats suivants : PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIF. La taille du fichier ne doit pas dépasser 8 MB. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez Selor (voir la rubrique 'Données de contact Selor') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

Egalité des chances et diversité

Selor mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap,... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Consultez la rubrique 'procédure de sélection' de cette description de fonction pour en savoir plus sur les mesures proposées (aménagements raisonnables, adaptation de poste,...).

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Données de contact Selor

Correspondant Selor

Elodie De Nil – Responsable de sélection
AFSCA - Selor
Tel : 02/211.88.49
Courriel : elodie.denil@favv-afscs.be

Adresse et coordonnées générales

Selor

WTC III - Bld. Simon Bolivar, 30
1000 Bruxelles
Site web : www.selor.be/fr/contact

Comment arriver chez Selor ?
[Description du trajet](#)

Veillez encoder l'adresse e-mail du destinataire afin de lui faire parvenir un mail d'information sur la sélection.

Adresse e-mail

Valider

©Selor 2006-2008 | [Disclaimer](#) | [Privacy policy](#) | [Sitemap](#) |